

Gratuité du stationnement prolongée à Bollène



Toujours dans l'idée de favoriser les commerçants ouverts, les télétravailleurs du centre-ville mais aussi de permettre à l'ensemble des personnels mobilisés dans la gestion de la crise de pouvoir se garer à proximité de leur lieu de travail et de faciliter les visites à domicile, la municipalité a décidé de prolonger la [gratuité du stationnement](#) (sur toutes les zones réglementées d'ordinaire pour le stationnement payant) jusqu'au 19 mai 2021.

La municipalité compte sur la responsabilité de chacun pour assurer une rotation des véhicules stationnés et ainsi laisser des places disponibles aux publics concernés.